

Commune de Mittelschaeffolsheim

Procès-verbal de la séance du 01 avril 2022

Date de convocation : 28 mars 2022

Membres présents : M. Alain WACK, Maire

Adjoints au Maire : Laurette DIEBOLD, et Martine CLAUDON.

Conseillers municipaux : Sophie DOLLINGER, Ludovic FISCHER, Fabien GINSS, Jessica GREGET, Mathieu KIEFFER, Denis LOTTMANN, Franck MEYER, Alexandre ROUYER, Carmen SCHLEMMER, Hervé BORNERT, Nicolas LAUGEL

Membres absents excusés : Didier GRUBER

Membre absent non excusé : /.

M. le Maire ouvre la séance à 20h00. Il salue et remercie les membres présents. Il informe l'Assemblée que M. Didier GRUBER a donné procuration à Mme Martine CLAUDON. Il constate que le quorum est atteint.

M. Mathieu KIEFFER aura un peu de retard et rejoindra la séance dès que possible.

Mme Martine CLAUDON est désignée comme secrétaire de séance.

L'ordre du jour suivant est adopté :

1. Approbation du procès-verbal du 28 janvier 2022
2. Compte de Gestion et Compte Administratif 2021
3. Vote du taux des taxes locales
4. Chasse 2022
5. Budget Primitif 2022
6. Tarif électrique de la salle communale
7. Tableau assesseurs
8. Divers et communication

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 28 janvier 2022

Monsieur le Maire soumet à l'approbation le procès-verbal de la séance du 28 janvier 2022. Aucune autre remarque n'étant formulée au sujet de ce procès-verbal, celui-ci est adopté par 14 voix.

Pour : 14 voix dont une procuration

1 absence : M. Mathieu KIEFFER

2. COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2021

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le compte administratif de l'exercice 2021.

M. le Maire présente le Compte Administratif 2021 :

2021	Dépenses	Recettes	Résultat 2021
Fonctionnement	245 981,12	286 040,23	40 059,11
Report excédent 2020		152 494,06	152 494,06
Résultat cumulé	245 981,12	438 534,29	192 553,17
Section d'investissement	422 702,50	451 228,33	28 525,83
Report excédent 2020		38 345,89	38 345,89
Résultat cumulé	422 702,50	489 574,22	66 871,72
TOTAL CUMULE	668 683,62	928 108,51	259 424,89

Avant de procéder à l'adoption du Compte Administratif 2021, M. le Maire donne des précisions et explications.

M. Mathieu KIEFFER intègre la séance à 20h20 lors des explications sur le CA, section dépenses de fonctionnement.

M. le Maire se retire de la salle du conseil conformément aux dispositions de l'article L.2121 du CGCT, et Mme Martine CLAUDON, adjointe au Maire, prend la présidence du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** le compte administratif pour l'exercice 2021 conformément aux écritures arrêtées ci-avant.
- **CONSTATE** l'excédent de la section fonctionnement de 40 059.11 € ;
- **CONSTATE** l'excédent de la section d'investissement de 28 525.83 € ;
- **DECIDE** de reporter le solde de l'excédent cumulé de fonctionnement au 002 pour un montant de 192 553.17 € ;
- **DECIDE** de reporter l'excédent cumulé d'investissement au 001 de 66 871.72 €.

Pour : 14 voix dont une procuration

1 absence : M. Alain WACK

Adopté à 14 voix (dont 1 procuration).

M. le Maire reprend la présidence du conseil Municipal

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2021 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer

dans ses écritures ;

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

- **DÉCLARE** que le compte de gestion 2021 dressé par M. le Trésorier Principal de Brumath, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Adopté à l'unanimité à 15 voix POUR (dont 1 procuration).

Discussions : M. le Maire remercie les membres pour leur confiance.

3. VOTE DU TAUX DES TAXES LOCALES 2021

Par délibération du 12 avril 2021, le Conseil Municipal avait décidé de fixer les taux des taxes locales aux taux suivants :

Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : **21,76 %**
Taxe foncière sur les propriétés non bâties TFPNB : **28,79 %**

Il est proposé de ne pas augmenter les taux et de les maintenir à :

Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : **21,76 %**

Taxe foncière sur les propriétés non bâties TFPNB : **28,79 %**

Adopté à l'unanimité à 15 voix POUR (dont 1 procuration).

4. AFFECTATION DU PRODUIT DE LA CHASSE

M. le Maire rappelle qu'il y a lieu de décider de l'affectation du produit de la chasse 2022.

La chasse sur le ban de Mittelschaeffolsheim (allouée à M. Albert SCHRAMM) représente un montant annuel de 700 €. La commune de Brumath a reversé 135,68 € soit un total de 835,68 €.

M. le Maire dit qu'habituellement, 700 € sont reversés à l'Association Foncière de Remembrement de Mittelschaeffolsheim afin de leur permettre d'entretenir les chemins. Il demande aux Conseillers de renouveler ce montant ainsi que celui de la commune de Brumath.

Après en avoir délibéré

Le Conseil Municipal :

DECIDE d'attribuer l'intégralité du produit de la chasse 2022 à l'Association Foncière de Mittelschaeffolsheim, soit 835,68 €.

DIT que cette recette sera inscrite dans le budget 2021 – section fonctionnement – compte 7035

DIT que cette dépense sera inscrite dans le budget 2021 – section fonctionnement – compte 65737

Adopté à l'unanimité à 15 voix POUR (dont 1 procuration).

5. BUDGET PRIMITIF 2021

Le compte administratif 2021 a été voté et les résultats d'investissement et de fonctionnement sont repris dans le budget primitif 2022.

Après présentation du budget primitif 2022,

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

APPROUVE le budget primitif de l'exercice 2022 qui se présente comme suit :

Section d'investissement **269 204.09 €**

Section de fonctionnement **459 567.45 €**

DIT que le budget est voté par chapitre en section de fonctionnement et d'investissement.

Adopté à l'unanimité à 15 voix POUR (dont 1 procuration).

6. TARIF ELECTRICITE SALLE COMMUNALE

Dans sa délibération du 20 octobre 2017, le conseil municipal a fixé le cout du KW d'électricité que doivent acquitter certains locataires de la salle communale.

Vu l'augmentation du prix de l'énergie, M. le Maire propose d'augmenter ce tarif de 0.06 €/KW à 0.24 €/ KW.

Adopté à l'unanimité à 15 voix POUR (dont 1 procuration).

7. TABLEAU des ASSESSEURS ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Les élections présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril 2022.

Le bureau de vote sera ouvert à la salle communale de **8h à 19h**. S'en suivra le dépouillement.

M. le Maire propose aux conseillers municipaux de s'inscrire aux différents horaires proposés.

Nom	10-avr-22					24-avr-22			
	8h/10h30	10h30/13h	13h/16h	16h/19h		8h/10h30	10h30/13h	13h/16h	16h/19h
ALAIN	X					X			
ALEXANDRE		X							X
CARMEN				X		X			
DENIS	X								X
DIDIER				X				X	
FABIEN		X					X		
FRANCK		X				X			
HERVE			X					X	
JESSICA	X						X		
LAURETTE		X					X		
LUDOVIC				X					X
MARTINE			X						X
MATHIEU			X				X		
NICOLAS			X			X			
SOPHIE	X							X	

10. DIVERS ET COMMUNICATION

a) Diner Ukrainien

M. le Maire donne suite à sa proposition de diner à la salle communale, organisé par la commune, et dont les bénéfiques seraient reversés à une association en faveur des réfugiés Ukrainiens. Une demande a été formulée à la DGFIP concernant le côté financier de cette manifestation. Au vu des complexités administratives, le conseil municipal décide de différer cet évènement et réfléchit à une autre source d'aide possible aux réfugiés Ukrainiens.

b) Mutation Karol RITT

M. le Maire informe l'assemblée que Mme Karol RITT, chargée de la voirie à la CAH, a demandé sa mutation à Haguenau. Mme RITT fait son possible pour achever ses missions en cours sur notre commune avant son départ. Nous lui souhaitons beaucoup de réussite dans ses nouvelles fonctions.

c) Repas des Aînés 2022

M. le Maire remercie l'ensemble du conseil municipal présent lors de cette manifestation pour l'excellent travail réalisé lors de cette journée très réussie.

d) Journée citoyenne du 7 mai

Prochainement, la commune distribuera des flyers pour demander la participation de nos concitoyens à cette manifestation. Les travaux à réaliser :

- Nettoyage des abords du village
- Peinture des murs de la salle communale
- Nettoyage des panneaux de signalisation
- Nettoyage des pots géants
- Organisation du repas de midi à l'étang.
- D'autres projets se rajouteront certainement et seront listés sur le flyer

d) Mme Laurette DIEBOLD informe l'assemblée que M. Barthel Dominique souhaite donner une trentaine de petits chênes à planter à la commune. Ces plantations seraient propices à reboiser la petite forêt de la « Grosspitz »- Il faudra voir pour organiser rapidement ce point.

e) M Ludovic FISCHER demande où en est le projet sur le terrain de foot. Mme Laurette DIEBOLD lui répond qu'elle n'a pas encore eu le temps d'approfondir le projet mais que ce sera fait prochainement.

Les points ayant tous été abordés, M. le Maire clôt la séance à 22h20.

Signatures :

Le Maire :

Alain WACK

Les Adjointes :

Laurette DIEBOLD

Didier GRUBER

Martine CLAUDON

Les Conseillers Municipaux :

Hervé BORNERT
Excusé + procuration

Sophie DOLLINGER

Ludovic FISCHER

Fabien GINSS

Jessica GREGET

Mathieu KIEFFER

Nicolas LAUGEL

Denis LOTTMANN

Franck MEYER

Alexandre ROUYER

Carmen SCHLEMMER.